



étendue à l'embryon. Par conséquent, nous estimons les manipulations d'embryons inadmissibles, de même que l'utilisation d'embryons comme matériel biologique. »

La vie de l'embryon doit être protégée par la loi, a souligné le métropolitain. « Notre objectif est de permettre de naître à ceux qui ont pleinement le droit de vivre » a-t-il déclaré.

---

Source: <https://mospat.ru/fr/news/87374/>